CHARTE DU CLUB

Une charte c'est : des droits, des devoirs, des règles de vie à respecter !

Cette charte rappelle les valeurs et les principes fondamentaux de notre club en matière de pratique sportive en général, et en particulier, dans la pratique du volley.

A ce titre, le joueur s'engage :

1- Vis-à-vis du Club à :

- Respecter les règles et fondamentaux du volley
- Respecter et privilégier l'intérêt du club
- Être à jour de ses cotisations et de ses démarches administratives
- Faire preuve en toute circonstance de respect, d'engagement, de persévérance
- Être solidaire avec les nouveaux et anciens joueurs
- Faire preuve de retenue et de respect vis-à-vis de l'adversaire
- Participer aux après-matchs à l'issue d'une rencontre à domicile
- Participer à la vie du club (installation des terrains, transport et rangement du matériel)
- Garder constamment les vestiaires et le gymnase propres. Les éventuels déchets se jettent dans les poubelles notamment les bouteilles d'eau vides ou pas (tri sélectif).

2- Vis-à-vis de l'équipe à :

- Participer aux entraînements
- Prévenir mon entraîneur / responsable d'équipe de mon absence
- Accepter les décisions du responsable d'équipe

3- Vis-à-vis de l'entraîneur ou des dirigeants à :

- Porter une tenue propre et correcte
- Participer aux entraînements et aux matchs voire tournois proposés
- Être assidu et ponctuel pour ne pas nuire à son équipe
- Prévenir en cas d'absence surtout pour l'organisation des matchs
- Respecter l'entraîneur et les dirigeants
- Respecter les choix de l'entraîneur pour la constitution de l'équipe et lui demander des explications le cas échéant
- Être aimable et poli : n'oubliez pas de saluer et de remercier l'équipe adverse, l'arbitre et l'entraîneur lors des matchs.

D'une manière générale, aucune insulte, ni agression verbale ou physique ne sera tolérée, ni vis-à-vis des joueurs, des entraîneurs, des dirigeants, des adversaires, du corps arbitral et des supporters. Ayez l'esprit d'équipe ! Il est toujours plus agréable de jouer avec un joueur humble, sympathique et solidaire.

SIGNATURE DU JOUEUR / JOUEUSE :

CHARTE DU CLUB

Une charte c'est : des droits, des devoirs, des règles de vie à respecter !

Cette charte rappelle les valeurs et les principes fondamentaux de notre club en matière de pratique sportive en général, et en particulier, dans la pratique du volley.

A ce titre, le parent s'engage :

1- A veiller à la sécurité de mon enfant :

- Accompagner de son enfant jusque dans la salle (pour les M13 et moins)
- Veiller à ce que mon enfant ait une tenue adaptée pour les entraînements et les matchs.

2- A être exemplaire :

- Encourager mon enfant à venir le plus souvent possible aux entraînements et aux matchs. Le sport collectif n'a de sens qu'en équipe.
- Prévenir en avance des éventuelles indisponibilités.
- Respecter les entraîneurs, leurs décisions mais également les arbitres et le public.
- Respecter les décisions de l'entraîneur et ne pas faire à sa place.
- Laisser les enfants jouer et prendre du plaisir.

3- A participer à la vie du club :

- Faire en sorte d'être présent avec mon enfant aux évènements du club notamment à l'assemblée générale.
- Constituer rapidement le dossier administratif et régler la cotisation.

4- Être disponible pour l'équipe de mon enfant

- Emmener, dans la mesure de ses disponibilités, l'équipe de mon enfant sur les compétitions. Un planning sera établi en début de saison afin de répartir les accompagnements.
- Venir voir mon enfant joueur au match et l'encourager.

Parents, nous avons besoin de vous. Le club ne peut se développer sans un minimum de bénévoles qui offrent un peu de leur temps en fonction de leurs disponibilités.

Nous avons besoin de vous, vos enfants ont besoin de vous… Nous sommes à votre écoute et à votre disposition pour en parler !

SIGNATURE DES PARENTS :